

Éducation/Reprise des cours à Libreville après les congés de fin de trimestre Effective, mais...

F.B.E.M

Libreville/Gabon

DEPUIS mercredi dernier, les cours ont officiellement repris dans les écoles primaires et secondaires pour le compte du deuxième trimestre de l'année 2017-2018.

Si ces établissements n'ont pas accueilli beaucoup de monde en fin de semaine écoulée, la donne était tout autre hier lundi. A Libreville notamment, les établissements scolaires avaient fait le plein d'apprenants et d'enseignants. Du collège d'enseignement secondaire du Centre au lycée Paul Indjendje Gondjout, en passant par le complexe scolaire Nel-



Photo : F.B.E.M

Que ce soit au complexe scolaire Nelson Mandela...

son Mandela, l'école publique Martine Oulabou et celle de Gros-Bouquet 4, c'est le même constat de reprise. Une effectivité des cours qui tranche avec l'appel à la grève lancée dans le même temps par l'ex-Convention nationale des syndicats de l'Éduca-

tion nationale (Conasysed). Cette centrale syndicale avait appelé les siens à une cessation d'activités dès la reprise de Janvier 2018. Réclamant, entre autres : la réhabilitation de leur centrale syndicale dissoute le 17 mars dernier



Photo : F.B.E.M

...ou ici, à l'école publique Martine Oulabou, l'heure était à la reprise des cours hier.

par le ministère de l'Intérieur, le paiement des vacances (CEP, BEPC et Baccalauréat) de l'an passé, le paiement des arriérés de salaires des enseignants suspendus lors de la grève de l'an passé ou l'octroi des bourses du troisième trimestre de l'an

dernier aux élèves des lycées et collèges. Et comme en réponse à cette alerte, le ministère de l'Éducation nationale a débuté, depuis vendredi dernier, le paiement des vacances du CEP dans tout le pays. Non sans annoncer le paiement incés-

sant des autres vacances. Cette démarche a permis de contenir bien des velléités de grève, aux dires de plusieurs enseignants. Quoique plusieurs autres, et ceux du secondaire notamment, ont aussi appelé à commencer le paiement de leurs vacances du BEPC et du Baccalauréat. L'un d'entre eux, au lycée national Léon Mba, et qui réclame par ailleurs trois mois de salaires "abusivement suspendus" l'an passé, a par exemple lancé, à ce sujet, qu'"être présent en classe ne signifie pas que tout va bien". Difficile de ne pas y voir une interpellation à l'endroit de sa tutelle.

Paiement des vacances du CEP à Libreville Les ayants droit traînent les pieds

F.B.E.M

Libreville/Gabon

COMME annoncé dans nos colonnes le week-end dernier, le ministère de l'Éducation nationale a démarré, hier, la distribution des titres de vacances du CEP aux agents sous bons de caisses. Soit trois jours après le début des virements, pour ceux des enseignants banca-

risés.

A Libreville, l'école publique du Centre, au Centre-ville, est le point retenu pour distiller ces titres. Pour un paiement au Trésor public situé à un jet de pierre. Mais, à l'inverse de l'emballage auquel on aurait pu s'attendre, les agents en charge de cette distribution ont déploré le faible engouement des bénéficiaires à venir récupérer leur dû. Une situation qu'ils ont tenté



Photo : F.B.E.M

Quoique faiblement fréquenté, le site de retrait des titres des bons de caisses était opérationnel hier.

d'expliquer par un manque d'information des enseignants. Et aussi, peut-être, par le fait que ce n'était que le premier jour. Aussi, n'avaient-ils de cesse d'appeler les quelques visiteurs reçus à relayer l'information auprès de leurs collègues : « aux enseignants concernés par la correction des épreuves du CEP de l'année 2016-2017, de venir récupérer leurs bons de caisses », pouvait-on les entendre dire.

Pour les enseignants résidant à l'intérieur du pays, la tutelle a indiqué que "leurs bons de caisses seront mis à la disposition des différentes Directions académiques provinciales (DAP) dans les plus brefs délais."

9.909 personnes sont concernées par les vacances du CEP. Soit, 7.805 payées par virements bancaires, 196 à la carte du Trésor public et 1.908 par bons de caisse.

Enseignement supérieur/Conseil d'administration de l'Université des sciences et techniques de Masuku

Sortir l'USTM du creux de la vague

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

C'est l'une des recommandations du Conseil d'administration tenu, hier, dans l'enceinte du ministère de l'Enseignement supérieur sis à l'Avenue de Cointet, en présence du ministre de tutelle, Guy-Bertrand Mapangou.

L'UNIVERSITÉ des sciences et techniques de Masuku (USTM) a tenu son conseil d'administration, hier, dans la salle des réunions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sis à l'Avenue de Cointet. En présence du ministre de tutelle, Guy Bertrand Mapangou.

En sa qualité de recteur de ladite université publique, Isaac Mouaragadja a d'abord tenu à rappeler que l'USTM a été créée le 29 janvier 1986, avec pour missions fondamentales assignées : la formation initiale, la promotion de la recherche, la formation permanente, la formation des formateurs et l'appui au développement. Mais 32 ans après, avec un effectif de 300 étudiants au départ,



Photo : SNN

Le ministre d'État Guy-Bertrand Mapangou président, hier, le conseil d'administration de l'USTM.

l'Université de Masuku compte, aujourd'hui, 2 225 apprenants, de diverses nationalités, provenant essentiellement des établissements secondaires ou supérieurs du pays. Pour seulement 174 enseignants-chercheurs permanents répartis comme suit : 88 affectés à la Faculté des sciences. 45 pour l'Institut national supérieur d'agronomie et de biotechnologies (INSAB) et 41 pour l'école polytechnique. Pour pallier à ce "déficit quantitatif et qualitatif", des stratégies de renforcement des capacités à l'interne, pour la formation doctorale des Assistants-Ingénieurs et Master et

DEA; et la formation des docteurs de spécialités diverses, ont été entreprises par le rectorat, ces cinq dernières années, en procédant au recrutement d'un personnel externe. A l'inverse, l'université compte 315 enseignants vacataires. Ce qui est trop, estiment ses responsables. Si tant est que cela a une incidence négative directe sur le budget de fonctionnement revu à la baisse. Autre épine dans le fonctionnement de l'USTM, c'est celle relative à la masse salariale des agents techniques et ouvriers de services (ATOS) payés sur fonds propres. Pis, la main-d'œuvre non permanente



Photo : SNN

Une vue partielle des participants.

(MONP) qui ne dispose toujours pas de grille salariale formelle validée en conseil d'administration. Sans oublier que la dotation budgétaire à elle allouée, estimée depuis 2014 à près de 2 milliards 758 millions a subitement connu une diminution notable de près 50% en 2017. Mais avec, plus est, une fréquence d'approvisionnement très irrégulière ne cadrant pas avec le calendrier académique. **MAUX ET RECOMMANDATIONS** • Les questions d'environnement et du cadre de vie au sein du campus universitaire ont aussi été débattues. Il ressort, des confidences faites,

que la cité universitaire ne dispose que de 800 places pour une moyenne annuelle de 2 300 demandeurs. Le centre médical géré par le centre des œuvres universitaires (COU), en dépit des acquis en équipements roulants (ambulance) et en équipements de laboratoire, d'échographie ou d'ophtalmologie, manque des médicaments et de médecin généraliste permanent. Quant au restaurant universitaire, il est saturé, etc. Eu égard à ce qui précède, le Conseil d'administration recommande : la sécurisation de l'USTM en proie à plusieurs actes de banditisme, le lancement des ins-

criptions par ligne pour l'année académique 2017-2018, l'audit des actes pédagogiques, le reversement des personnes payées sur fonds propres dans la main-d'œuvre non permanente, l'utilisation à bon essent et la traçabilité des frais d'écologie, l'organisation d'un séminaire sur le système LMD, etc. Aujourd'hui, le tour revient à l'Université des sciences de la santé (USS) d'Owendo, de tenir son conseil d'administration. Auparavant, le ministre d'État Guy-Bertrand Mapangou procédera d'abord à la visite de la Faculté de médecine.